

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2042

31 octobre 2006

SOMMAIRE

AJR Participations II S.A., Luxembourg	98008	Eco N Home S.A., Luxembourg	97983
Alian S.A., Luxembourg	98008	EGB Hornung & Associés, S.à r.l., Luxembourg . .	98009
Alian S.A., Luxembourg	98008	EHI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	97993
Alian S.A., Luxembourg	98008	Electro Re S.A., Luxembourg	97993
Allmende S.A.H., Luxembourg	98009	Emmeti Financière S.A., Luxembourg	97984
Alpignum International S.A., Luxembourg	97981	Espirito Santo Services S.A., Luxembourg-Kirch-	
Alternative Leaders S.A., Luxembourg	98002	berg	98015
Amelia Invest S.A., Luxembourg	97971	EurEau Sources S.A., Luxembourg	98009
Analytical Bioventures S.C.A., Luxembourg	97994	(The) European Asset Value Fund, Sicav, Luxem-	
Aran, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	98016	bourg	97996
Audaxis S.A., Steinfort	98005	Fautsch & Duprez S.A. - Electricité générale et	
Banque Safra-Luxembourg S.A., Luxembourg	98004	industrielle, Wiltz	97980
Banque Safra-Luxembourg S.A., Luxembourg	98004	Fidepar S.A.H., Luxembourg	98013
Batten, S.à r.l., Luxembourg	97987	Fiduciaire Grand-Ducale S.A., Luxembourg	97993
Bellone Investments, S.à r.l., Luxembourg	97983	Financière Jean Rouch S.A., Luxembourg	97997
Bercat Investments S.A., Luxembourg	98005	Financière Tractel S.A., Luxembourg	97995
Borsi Promotion, S.à r.l., Luxembourg	98001	Finanziaria Internazionale Luxembourg S.A., Lu-	
Bureau Service Systems, GmbH, Heinerscheid	97971	xembourg	98006
Burger King (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	97983	Finecom S.A., Luxembourg	97995
C.G.B.I., Compagnie Générale de Bureautique et		Finet Holding, S.à r.l., Luxembourg	98012
d'Informatique S.A., Luxembourg-Kirchberg	98016	Finet Holding, S.à r.l., Luxembourg	98012
Cami Concept S.A., Luxembourg	98008	Finet Holding, S.à r.l., Luxembourg	98012
Cebo Finanziaria S.A., Luxembourg	98013	Four Tools, S.à r.l., Oberpallen	97994
Citco C&T Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Lu-		Fredcat Investments S.A., Luxembourg	98007
xembourg	97982	Gapifin S.A., Differdange	97981
COLT Telecom Group S.A., Luxembourg	97988	Gries S.A., Luxembourg	98004
Compagnie Financière Internationale (COFINTER)		Heat Power Consulting S.A., Luxembourg	97990
S.A., Luxembourg-Kirchberg	98016	Intérieur Décor S.A., Bereldange	98005
Compagnie Financière Privée S.A., Luxembourg-		Iron and Steel International S.A., Luxembourg . .	98010
Kirchberg	98016	Jaccat Investments S.A., Luxembourg	98007
Comstock Images, S.à r.l., Luxembourg	97999	Jacky S.A., Luxembourg	98011
CopYTECH, S.à r.l., Roodt/Septfontaines	98015	Lacofin S.A.H., Luxembourg	98012
CPI Capital Partners Europe Holdings, S.à r.l., Lu-		Lem Gestion et Financement S.A.H., Luxembourg-	
xembourg	98006	Kirchberg	98015
Cyclone Holdings Hungary Rt. Luxembourg Branch,		LRL, S.à r.l., Luxembourg	98004
Luxembourg	97999	Lux-Plantes S.A., Dippach	97982
Dagiifer S.A., Luxembourg	97995	Luxatec S.A., Remich	98001
Dexia Prime Advanced, Sicav, Luxembourg	98002	MAD'INFO (Management Assistance Développe-	
Dolce International (Lux-Canada), S.à r.l., Luxem-		ment en INFOmatique), S.à r.l., Luxembourg-	
bourg-Kirchberg	98015	Kirchberg	98014

MCM International S.A., Luxembourg	98010	S.C.I. Recchiuti, Bergem	98001
MCM S.A., Modular Concept Management, Roudange	97998	S.C.I. Recchiuti, Bergem	98002
MCM S.A., Modular Concept Management, Roudange	97999	Sankaty LuxCo, S.à r.l., Luxembourg	97971
Meridian Investment Capital Holding S.A., Garnich	98015	Seahorse S.A., Luxembourg-Kirchberg	97970
Minit Invest, S.à r.l., Luxembourg	97990	Serge Borsi & Cie, S.à r.l., Luxembourg	97980
Minit S.A., Luxembourg	97984	Société Financière Renaissance S.A.H., Luxembourg	97970
Musi Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg . .	98014	Sogeci International Holding S.A., Luxembourg . .	97992
New Age Projects S.A., Luxembourg	98007	Specimed, S.à r.l., Foetz	98009
Noricum International S.A., Luxembourg	97982	Specimed, S.à r.l., Foetz	98010
Omnisource International, S.à r.l., Imbringen . . .	98009	Theatre Research Institute of Europe, A.s.b.l, Luxembourg	97990
Oregonian Invest S.A., Luxembourg	97998	TM Investments S.A., Luxembourg	97992
P.T. Investments S.A., Luxembourg	97980	Top Gérances, S.à r.l., Soleuvre	98012
Parsifal S.A., Luxembourg	97970	Topaz Equities, S.à r.l., Luxembourg	97988
Patcat Investments S.A., Luxembourg	98007	Tradegro Limited, Luxembourg Branch, Luxembourg	98011
Patricofisi S.A. Holding, Luxembourg	98013	Tropical Island, S.à r.l., Luxembourg	97998
Philcat Investments S.A., Luxembourg	98007	Unican Luxembourg S.A., Luxembourg	98011
Pons Finance S.A., Luxembourg	98008	Unican Luxembourg S.A., Luxembourg	98011
Project Industries, S.à r.l., Luxembourg	98013	Unican Luxembourg S.A., Luxembourg	98011
Publiprint, S.à r.l., Ettelbruck	97971	Vauclin S.e.c.s., Luxembourg	97996
Quasar Investment Consulting Holding A.G., Luxembourg	98002	Viashipping S.A., Luxembourg	97984

SEAHORSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 72.949.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097825.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

SOCIETE FINANCIERE RENAISSANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 16.542.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

(097952.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

PARSIFAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 42.472.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2006 a pris acte du changement de la dénomination sociale du commissaire aux comptes de S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH en EWA REVISION S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099452.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

97971

AMELIA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 54.081.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU01070, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097057.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

PUBLIPRINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 63, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 109.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 7 septembre 2006, réf. DSO-BU00017, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(997109.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 septembre 2006.

BUREAU SERVICE SYSTEMS, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 102.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 7 septembre 2006, réf. DSO-BU00015, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(997115.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 septembre 2006.

SANKATY LuxCo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,600.-.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 119.056.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the twentieth day of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

SANKATY CREDIT OPPORTUNITIES, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, with its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, United States of America, formed pursuant to Delaware law by the filing of a certificate of Limited Partnership with the Secretary of State of the State of Delaware,

hereby represented by Hida Ozveren, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17th July 2006.

SANKATY CREDIT OPPORTUNITIES II, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, with its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, United States of America, formed pursuant to Delaware law by the filing of a certificate of Limited Partnership with the Secretary of State of the State of Delaware,

hereby represented by Hida Ozveren, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17th July 2006.

PROSPECT HARBOR CREDIT PARTNERS, L.P., a limited partnership organized under the laws of Delaware, with its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, United States of America, formed pursuant to Delaware law by the filing of a certificate of Limited Partnership with the Secretary of State of the State of Delaware,

hereby represented by Hida Ozveren, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17th July 2006.

The above mentioned proxies, after having been initialled and signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the above stated capacities, have requested the undersigned notary to draw-up the following articles of incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»).

Chapter I. - Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name. There is established by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter a «société à responsabilité limitée» (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company will exist under the name of SANKATY LuxCo, S.à r.l.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the Board of Managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board of Managers.

In the event that in the view of the Board of Managers extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object. The objects of the Company are (a) the acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings and (b) the investment in, the acquisition and the disposal of and the retaining by any means (including but not limited to acquisition, assignments, sub-participations, credit derivatives, guarantees or otherwise) of loans, bonds and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, any kind of shares, notes, debentures, convertible securities and swaps and other derivative instruments, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations).

The Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form in respect of its own or any other group company's obligations and debts.

The Company may also (a) borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates for the purposes listed in the preceding paragraphs, (b) grant security over all or any part of the assets of the Company in connection with and for the purposes listed under the preceding paragraphs and (c) enter into agreements, including but not limited to, underwriting agreements, credit agreements, marketing agreements, selling agreements, contracts for services, bank securities and cash administration agreements and agreements creating security in connection with the objects in the preceding paragraphs.

The objects of the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conducive thereto, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity by the financial sector.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. - Share Capital, Shares

Art. 5. Share Capital. The share capital of the Company is set at twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-) divided into five hundred and four (504) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 7. Increase and Reduction of the Share Capital. The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Chapter III. - Board of managers, Statutory auditors

Art. 9. Board of Managers. The Company will be managed and administrated by a board of managers (referred to as the «Board of Managers») composed of at least three members who need not be shareholders (the «Managers»).

The Managers will be elected by the shareholders' meeting, which will determine their number and mandate period. They are eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

The shareholders may decide to appoint one or several Class A Managers and one or several Class B Managers.

Art. 10. Meetings of the Board of Managers. The Board of Managers will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the shareholders.

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two Managers require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers and of the shareholders (if any), except that in his absence the Board of Managers may appoint another Manager and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote, of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's notice of board meetings shall be given in writing or by fax. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by unanimous consent given at the meeting or in writing or fax by all Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another Manager as his proxy.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision passed by circular means and expressed by cable, facsimile or any other similar means of communication, signed by all the Managers is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Managers. The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Board of Managers.

Art. 12. Powers of the Board of Managers. The Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Managers.

Art. 13. Delegation of Powers. The Board of Managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Art. 14. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a Manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

Art. 15. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two Managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers within the limits of such power. Under no other circumstances one Manager will be entitled to bind the Company, unless signatory power has been delegated to him by the Board of Managers in accordance with this Article.

However, if the shareholders have appointed one or several Class A Manager and one or several Class B Manager the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers, within the limits of such power.

Art. 16. Statutory Auditors. The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the general meeting of shareholders, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Chapter IV. - Meeting of shareholders

Art. 17. General meeting of shareholders. If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the shareholders by registered mail, electronic mail or facsimile. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within fifteen days from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and send it by registered mail, electronic mail or facsimile it to the Company.

The shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Managers, by the auditor, if any, or by shareholders representing more than half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing or by fax as his proxy another person who need not be a shareholder.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Managers, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 18. Powers of the meeting of shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Managers by law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than 25 shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Tuesday of the month of June at 2.00 p.m. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the share capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any member of the Board of Managers.

Chapter V. - Financial year, Distribution of profits

Art. 21. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January in every year and ends on the last day of December.

Art. 22. Adoption of financial statements. At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Managers draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than 25 shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 23. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders may decide to allocate the whole or part of the remainder of the annual net profits to a reserve or to a provision reserve accounts, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

The shareholder's meeting may decide to pay interim dividends on the basis of the statement of accounts prepared by the Board of Managers showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable

reserves and decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by law or by the Articles of Incorporation.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the shareholders, voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by a decision of the shareholders, which will determine the powers and compensation of the liquidators.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 25. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the following parties have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned below:

Shareholder	Subscribed capital (EUR)	Number of shares	Amount paid-in (EUR)
SANKATY CREDIT OPPORTUNITIES, L.P.	4,200.-	168	4,200.-
SANKATY CREDIT OPPORTUNITIES II, L.P.	4,200.-	168	4,200.-
PROSPECT HARBOR CREDIT PARTNERS, L.P.	4,200.-	168	4,200.-
Total	12,600.-	504	12,600.-

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 2,200.- Euros.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of incorporation of the Company and will end on the last day of December 2006.

Extraordinary general meeting

The shareholders, acting in place of the general meeting of shareholders, have approved the following resolutions:

1. The shareholders resolved to set at three (3) the number of Managers and further resolved to appoint the following Managers for an unlimited period:

- Mr Carl Speecke, Private Employee, born on 5 March 1964, in Courtrai (Belgium), residing at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

- Benoit Nasr, Private Employee, born on 26 May 1975 in Charleroi (Belgium), residing at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and

- Christophe Fasbender, Private Employee, born on 6 December 1977 in Arlon (Belgium), residing at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2. The registered office shall be at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

SANKATY CREDIT OPPORTUNITIES, L.P., une société constituée sous les lois du Delaware, établie et ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, Etats-Unis d'Amérique,

représentée par Hida Ozveren, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 juillet 2006.

SANKATY CREDIT OPPORTUNITIES II, L.P., une société constituée sous les lois du Delaware, établie et ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, Etats-Unis d'Amérique,

représentée par Hida Ozveren, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 juillet 2006.

PROSPECT HARBOR CREDIT PARTNERS, L.P., une société constituée sous les lois du Delaware, établie et ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, Etats-Unis d'Amérique,

représentée par Hida Ozveren, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 juillet 2006.

Lesquels comparant ont requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Chapitre 1^{er}. - Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination Sociale. Il est formé par le comparant et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination SANKATY LUXCO, S.à r.l.

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la municipalité de Luxembourg par décision du Conseil des Gérants.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil des Gérants.

Au cas où le Conseil des Gérants estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, la Société pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet. Les objets de la société sont (a) l'acquisition et la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, (b) l'investissement, l'acquisition, la disposition et la détention par tous moyens (y compris, mais sans être limité à, par acquisition, sub-participation, actes de cession, dérivés de crédit, garanties ou autrement) des prêts, obligations et autres instruments de dettes, actions, warrants et autres titres ou droits similaires, incluant sans que cette liste soit limitative, des actions, des intérêts, des obligations, des titres représentant des dettes, des actions préférentielles, des obligations convertibles et des swaps et d'autres produits dérivés, ainsi que la combinaison de ce qui précède, dans chaque cas qu'ils soient ou non facilement négociables, et des obligations (incluant, sans que ceci soit limitatif, les obligations de couvertures synthétiques).

La Société peut accorder toute assistance financière aux entreprises dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment l'octroi de prêts et de garanties ou de sûretés sous quelque forme que ce soit, en garantie de ses propres obligations et dettes ou celles de toute autre société du groupe.

La Société peut également (a) emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature en vue de réaliser les objets tels que décrits dans les paragraphes précédents, (b) accorder des sûretés sur toute ou partie des actifs de la Société en vue de réaliser les objets tels que décrits dans les paragraphes précédents, (c) conclure des accords et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats de souscription d'un risque, des contrats de crédit, des contrats de marketing, des contrats de vente, des contrats de services, des contrats bancaires, des contrats de garantie, des contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et des contrats créant des garanties en relation avec les objets mentionnés sous les paragraphes précédents.

Les objets de la Société comme spécifiés aux paragraphes précédents doivent être considérés dans le sens le plus large de façon à inclure toute activité, opération, transaction ou objectif en relation directe ou indirecte avec ceux-ci, et incluant, si nécessaire, l'octroi de prêts par la Société, il étant compris que la Société n'entrera pas dans des opérations qui feraient qu'elle serait engagée dans des activités qui seraient considérées comme des activités réglementées du secteur financier.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) divisé en cinq cent quatre (504) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capita social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer dès distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal aux bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société est composée d'un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société est composée de plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital social. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorités exigées pour toute modification des Statuts par ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Chapitre III. - Conseil de gérance, Commissaires aux comptes

Art. 9. Conseil de gérance. La Société est gérée et administrée par un conseil de gérance (ci-après le «Conseil de Gérance») composé, de trois membres au moins, associés ou non (ci-après les «Gérants»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui déterminent leur nombre et la durée de leur mandat. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision des associés.

Les associés pourront nommer un ou plusieurs Gérants de Catégorie A et un ou plusieurs Gérants de Catégorie B.

Art. 10. Réunions du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (ci-après le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des assemblées générales des associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux Gérants le demandent.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des associés et toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence l'assemblée générale des associés ou le Conseil de Gérance désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné par écrit ou par télécopieur à tous les Gérants au moins une semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque Gérant donné à la réunion ou par écrit ou par télécopieur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance peut de temps en temps déterminer.

Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant un autre Gérant comme son mandataire.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Gérants est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant, ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés, ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le secrétaire (s'il y en a un) ou par deux Gérants.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 13. Délégation de pouvoirs. Le Conseil de Gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

Art. 14. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront Gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de Gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil de Gérance et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 15. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Gérants, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Toutefois, si les associés ont nommé un ou plusieurs Gérants de Catégorie A et un ou plusieurs Gérants de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 16. Commissaires aux comptes. Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision des associés, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision des associés.

Chapitre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 17. Assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196, ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil de Gérance aux associés par lettre recommandée, par courrier électronique ou télécopie. Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société par lettre recommandée, courrier électronique ou télécopie, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil de Gérance, ou à défaut, par le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, ou à leur défaut, par des associés représentant au moins la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil de Gérance.

Art. 18. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil de Gérance en vertu de la loi ou des présents Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 19. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de 25 associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le premier mardi du mois de juin à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Procédure, Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise pour les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant au moins la moitié du capital social.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice où ailleurs sont signés par le président ou par un membre du Conseil de Gérance.

Chapitre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 21. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre.

Art. 22. Approbation des comptes annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil de Gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de ces documents financiers. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

Art. 23. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets.

Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

L'assemblée générale des associés peut décider de verser des acomptes sur dividendes sur la base de comptes intermédiaires établis par le Conseil de Gérance, faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits à reporter et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportables ainsi que des montants à allouer à une réserve à constituer par la loi ou par les Statuts.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, liquidation. La Société peut être dissoute par une décision des associés, délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par décision des associés qui détermineront les pouvoirs et les émoluments des liquidateurs.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera reparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

Chapitre VII. - Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et paiement

La partie comparante, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit au nombre de parts sociales et ont libéré en espèces les montants ci-après énoncés:

Associé	Capital souscrit (EUR)	Nombre de parts Sociales	Libération (EUR)
SANKATY CREDIT OPPORTUNITIES, L.P.	4.200,-	168	4.200,-
SANKATY CREDIT OPPORTUNITIES II, L.P.....	4.200,-	168	4.200,-
PROSPECT HARBOR CREDIT PARTNERS, L.P.....	4.200,-	168	4.200,-
Total.....	12.600,-	504	12.600,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 2.200,- EUR.

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera à la date de constitution et finit le dernier jour de décembre 2006.

Assemblée générale extraordinaire

L'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, a pris immédiatement les résolutions suivantes:

1. L'associé unique décide de fixer à trois (3) le nombre de Gérants et de nommer les personnes suivantes comme Gérants pour une durée indéterminée:

- M. Carl Speecke, employé privé, né le 5 mars 1964 à Courtrai (Belgique), résidant au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

- M. Benoit Nasr, employé privé, né le 26 mai 1975 à Charleroi (Belgique), résidant au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); et

- M. Christophe Fasbender, employé privé, né le 6 décembre 1977 à Arlon (Belgique), résidant au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2. Le siège social est fixé au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: H. Ozveren, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, vol. 154S, fol. 76, case 4. – Reçu 126 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

J. Elvinger.

(097786.3/211/533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

FAUTSCH & DUPREZ S.A. - ELECTRICITE GENERALE ET INDUSTRIELLE, Société Anonyme.

Siège social: L-9542 Wiltz, 1, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 105.891.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 8 septembre 2006, réf. DSO-BU00049, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 septembre 2006.

Signature.

(997294.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 septembre 2006.

P.T. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 88.338.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 septembre 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Marco Bus, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Michele Amari, employé privé, demeurant Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

- ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01309. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097026.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

SERGE BORSI & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 45, rue Alphonse München.

R. C. Luxembourg B 31.177.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

(097634.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

ALPILIGNUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 37.438.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 5 septembre 2006 à 11.00 heures

Première résolution

L'assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société de son adresse actuelle au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée Générale accepte les démissions de:

- Monsieur Pietro Feller, employé privé, né le 25 octobre 1974 à Milan, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
- Monsieur Jean-Jacques Josset, employé privé, né le 12 juin 1979 à Saint Quentin, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Troisième résolution

L'assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'administrateur de la Société:

- Monsieur Guy Hornick, Expert-comptable, né le 29 mars 1951 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg;
- Monsieur Claude Schmitz, Conseil fiscal, né le 23 septembre 1955 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg.

L'Assemblée décide de leur conférer mandat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission, avec effet au 30 août 2006, du Commissaire aux comptes, MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de pourvoir au remplacement du commissaire aux comptes actuel en appelant aux fonctions de commissaire aux comptes avec effet au 30 août 2006: La société AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés au N° B 65.469.

Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2006 à tenir en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01260. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097038.3//39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

GAPIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4562 Differdange, Z.I. Hahneboesch.

R. C. Luxembourg B 61.870.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 juin 2006

Il ressort du PV de l'assemblée générale tenue au siège de la société en date du 26 juin 2006, que:

1. Messieurs Pierino Galizzi, Roberto Galizzi avec adresse professionnelle Via Marconi, 108 à I-24060 Italie et Monsieur Pierandrea Amedeo, demeurant à L-1651 Luxembourg, 67, avenue Guillaume, sont renommés administrateurs pour un terme de six ans.

2. FIDUCIAIRE ACCURA S.A. avec siège à L-3640 Kayl, R.C. n° 93675 est démissionnaire de son mandat de commissaire aux comptes. EASIT S.A. avec siège à L-8805 Rambrouch 33, rue Principale, R.C. n° 107817, est nommée commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

3. Le terme de ces mandats d'administrateurs et de commissaire aux comptes viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui sera amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

EASIT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097133.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

CITCO C&T HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 117.395.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 12 juin 2006

L'associé Unique a décidé comme suit:

- de nommer M. Kariem Abdellatif ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de gérant de la société avec effet immédiat;

- de nommer M. John Beers ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de gérant de la société avec effet immédiat.

Le Conseil de Gérance se compose de la manière suivante:

- Hans van de Sanden;

- John Beers;

- Kariem Abdellatif.

Leurs mandats ont une durée illimitée.

Il est rappelé qu'ils ont le pouvoir d'engager la Société par signature conjointe.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

H. van de Sanden / J. Beers

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097031.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

LUX-PLANTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4973 Dippach, 143B, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 90.607.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 14 juillet 2006

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 14 juillet 2006 que:

La démission de Monsieur Raphaël Bellamy, employé privé, demeurant à L-4973 Dippach, 143B, route de Luxembourg, a été acceptée.

Le 14 juillet 2006.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(097088.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

NORICUM INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

H. R. Luxemburg B 45.356.

Die Hauptversammlung vom 18. Juli 2006 hat einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder sowie des Abschlussprüfers werden bis zur Hauptversammlung 2009 wie folgt besetzt:

- Herr Fernand Sassel, expert-comptable, geboren am 16. April 1959 in Clervaux, geschäftsansässig in L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

- Herr Romain Zimmer, expert-comptable, geboren am 14. März 1959 in Pétange, geschäftsansässig in L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

- Frau Myriam Deraideux, Privatangestellte, geboren am 3. Februar 1982 in St. Vith (Belgien), berufsansässig in L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

Abschlussprüfer: die Gesellschaft LUXREVISION, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 40.124, geschäftsansässig in L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

Luxembourg, den 18. Juni 2006.

NORICUM INTERNATIONAL S.A.

Unterschrift

Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07846. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097141.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

97983

BELLONE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 111.353.

Extrait du contrat d'achat et de vente de parts sociales daté du 15 novembre 2005

- Ancien associé unique: MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
- Nouvel associé unique: METECNO INTERNATIONAL B.V., avec siège social à Driehadhof 12, NL-5672 XH Nuenen, Pays-Bas.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour BELLONE INVESTMENTS, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00839. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097106.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

BURGER KING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 52.734.325,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 116.769.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 août 2006

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'actionnaire unique du 18 août 2006 que les résolutions suivantes ont été adoptées:

1. Les gérants suivants ont démissionné de leur poste de gérant:

- M. Charles DeSutter, avec effet au 18 août 2006.

- M. Henning Sveder, avec effet au 18 août 2006.

2. Les gérants suivants ont été nommés en remplacement:

- M. Charles Jolley, administrateur de sociétés, né à Alabama (USA), le 29 août 1957, demeurant à Apt 4, Friesenbergstrasse 101, 8055 Zurich, Suisse.

- M. Martin Brok, administrateur de sociétés, né à Haarlem (Pays-Bas), le 12 avril 1966, demeurant à Baarerstrasse 63/7 étage, 6300 Zug, Suisse.

A compter du 18 août 2006, le conseil de gérance de la Société est composé de:

- M. Xavier Pauwels,

- M. Charles Jolley,

- M. Martin Brok.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01277. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097126.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

ECO N HOME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 110, rue Ermesinde.
R. C. Luxembourg B 104.767.

EXTRAIT

- Il résulte des résolutions prises lors d'une réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2006 que Monsieur Serge Bertrand, administrateur de la société, a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué de la société, jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT02819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097310.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

97984

EMMETI FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 93.463.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg,
le 30 juin 2006*

Monsieur De Bernardi Alexis et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Kara Mohammed est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Angelo De Bernardi démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme
EMMETI FINANCIERE S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097175.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

MINIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, Place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 109.893.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 17 août 2006 à 12.30 heures

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue à Luxembourg, en date du 17 août 2006 à 12.30 heures que les résolutions suivantes ont été adoptées:

1. Monsieur Peter Walker a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 9 août 2006;
2. Monsieur Richard Meyers, né le 17 décembre 1946 à Walton Upon Thames, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 84, Hemingford Road, Islington, N1 1DD Londres, Royaume-Uni, est nommé administrateur jusqu'au 24 mai 2012.

Au 9 août 2006, le conseil d'administration se compose des personnes suivantes:

1. Monsieur Godfrey Abel;
2. Monsieur Christophe Cahuzac;
3. Monsieur Richard Meyers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097220.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

VIASHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 119.022.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le sept septembre.

Par-devant Nous, Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1) La société INTERSHIPPING S.A., société anonyme, avec siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 935 du 28 décembre 1998, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 66.764,

ici représentée par Monsieur Fabrice Maire, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement au 30, rue Dr Klein, L-5630 Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 6 septembre 2006, laquelle procuration après signature ne varietur par le représentant et le notaire instrumentaire restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

2) La société DAVINCI SHIPPING INC., société anonyme avec siège social à Ile Maurice Port Louis Level 11, n° 1 Cathedral Square, Pope Hennessy Street, inscrite au Register of Companies of the Republic of Mauritius sous le numéro 51880,

ici représentée par Monsieur Fabrice Maire, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement au 30, rue Dr Klein, L-5630 Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 1^{er} septembre 2006, laquelle procuration après signature ne varietur par le représentant et le notaire instrumentaire restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme de droit luxembourgeois qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les présents actionnaires et tous ceux qui deviendront actionnaires, une société anonyme de droit luxembourgeois sous la dénomination VIASHIPPING S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays ou à l'étranger par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion de navires de mer, ainsi que les opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000,-), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune.

Le capital autorisé est fixé à quinze millions de dollars des Etats-Unis (USD 15.000.000,-), représenté par cent cinquante mille (150.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune.

Pendant une période de cinq ans à partir de la publication de ces statuts au Mémorial C, le Conseil d'Administration est généralement autorisé à émettre des actions et à consentir des options pour souscrire aux actions de la société, aux personnes et aux conditions que le Conseil d'Administration détermine.

Art. 6. Le capital social peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par l'Assemblée Générale délibérant aux conditions requises pour les modifications des statuts et conformément aux dispositions de la loi. La société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Les nouvelles actions à souscrire en numéraire sont offertes par préférence aux actionnaires, proportionnellement à la partie du capital que représentent leurs actions.

L'Assemblée Générale fixe le délai de l'exercice du droit de préférence. Elle confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs aux fins d'exécuter les décisions prises et de fixer les conditions de l'exercice du droit de préférence.

Toutefois, par dérogation à ce qui précède, l'assemblée générale peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentielle ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire.

Art. 7. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La propriété de l'action nominative s'établit par une inscription sur le registre prescrit par la loi.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés sur demande aux actionnaires.

Art. 8. La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de l'assemblée générale.

Administration - Surveillance

Art. 9. La société est administrée par un Conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans tous les cas, l'Assemblée Générale procède, lors de la première réunion suivant la vacance du poste, à l'élection définitive.

Art. 10. Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président. Le premier Président pourra être désigné par l'Assemblée Générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président ou sur la demande de deux administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Art. 11. Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 12. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 13. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'Assemblée Générale.

Art. 14. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants, ou à des tierces personnes, agissant seuls ou conjointement, actionnaires ou non de la société.

La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 15. La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 16. La société est surveillée par un ou plusieurs Commissaires, actionnaires ou non de la société, nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de Commissaire est fixée par l'Assemblée Générale et ne pourra excéder six années.

Le(s) Commissaire(s) sortant(s) reste(nt) rééligible(s) et leur mandat peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale.

Assemblée générale

Art. 17. L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 18. L'Assemblée Générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de février à 16.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 19. Une Assemblée Générale peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Art. 20. Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non de la société.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 21. L'année sociale commence le premier (1) octobre et finit le 30 (trente) septembre de chaque année

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'Assemblée Générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 22. Sur le bénéfice de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des dispositions légales y relatives.

L'Assemblée Générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 23. La société peut être dissoute, à tout moment, par décision de l'Assemblée Générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 24. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 30 septembre 2006. L'assemblée annuelle se réunira pour la première fois au jour, heure et lieu indiqués aux statuts en 2007

Souscription

Les cinq cents (500) actions ont été souscrites comme suit par:

1. INTERSHIPPING S.A., préqualifiée	499
2. DAVINCI SHIPPING INC., préqualifiée	<u>1</u>
Total	500

Les actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces, de sorte que la société a dès à présent à sa disposition la somme de USD 50.000,- ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation

Pour le besoin de l'enregistrement, les parties ont évalué le montant du capital de la société à environ trente-neuf mille cent euros (EUR 39.100,-).

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille euros.

Assemblée générale

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1.- L'adresse du siège social est fixée à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
2.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2007:

a) Monsieur Derek S. Ruxton, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

b) Monsieur Gilbert Muller, administrateur, demeurant à L-5440 Remerschen, 85, route du Vin,

c) la société INTERSHIPPING S.A., préqualifiée.

3.- L'Assemblée nomme MM. Derek S. Ruxton, prénommé, et Fabrice Maire, prénommé, dirigeant maritime de la société. Les pouvoirs qui leur sont conférés pour l'exercice de cette fonction seront spécifiées par le conseil d'administration.

4.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale à tenir en 2007, MAZARS, société anonyme, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom prénom usuel, état et demeures, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Maire, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 septembre 2006, vol. 920, fol. 58, case 9. – Reçu 391 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 septembre 2006.

B. Moutrier.

(097338.3/272/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

BATTEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: GBP 10.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 83.878.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 31 juillet 2006, il a été décidé de transférer le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097416.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

97988

COLT TELECOM GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1479 Luxembourg, place de l'Etoile.
R. C. Luxembourg B 115.679.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 30 juin 2006 a décidé de nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à la fin de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007:

- Jean-Yves Charlier, né à Liège, Belgique le 29 novembre 1963, Président et CEO de COLT TELECOM GROUP, avec adresse professionnelle Colt Telecom Group Plc, Beaufort House, 15 St Botolph Street, London EC3A 7QN;
- Hans Eggersstedt, né à Wendel Holstein, Allemagne, le 12 mars 1938, Finance Director, avec adresse professionnelle au 8 Marryat Road, London SW19 5BD;
- Robert Hawley, né à Wallasey, Cheshire le 27 juillet 1936, Chairman HAWLEY & ASSOCIATES, avec adresse professionnelle au 823 Whitehouse Apartments, 9 Belvedere Road, London SE1 8YU;
- Timothy Hilton, né à Massachusetts, USA le 19 septembre 1952, Président de FIDELITY STRATEGIC INVESTMENTS INC, avec adresse professionnelle à Fidelity Broadband Group, 82 Devonshire St R7A, Boston MA 02109, USA;
- John Remondi, né à Boston, MA, USA le 14 février 1937, Senior Vice President, Managing Director, avec adresse professionnelle à FMR. Corp, 100 Summer Street, Boston MA 02109, USA;
- Richard Walsh, né à Cambridge, MA, USA le 8 février 1947, Managing Director, avec adresse professionnelle au 56 Candleberry Lane, Harvard, MA 02149, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour COLT TELECOM GROUP S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097189.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TOPAZ EQUITIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 25,000.-.

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 118.112.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the eleventh day of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

SAMSON GLOBAL HOLDINGS, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.310, duly represented by Mrs Catherine Pogorzelski, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney,
(the Parent).

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder, acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

- the Parent holds all the shares in TOPAZ EQUITIES, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, the registered office of which has been transferred from the British Virgin Islands to Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary of July 7, 2006, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations and not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Company);
- the Company's capital is set at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) represented by one thousand (1,000) shares in registered form, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all entirely subscribed and fully paid in;
- the Parent assumes the role of liquidator of the Company;
- the Parent has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;
- the Parent, acting in its capacity as sole shareholder of the Company and final beneficial owner of the operation, hereby resolved to proceed with the dissolution of the Company with immediate effect;
- the Parent grants full discharge to the managers of the Company for their respective mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting;
- the Parent as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Parent is vested with all the assets and hereby

expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;

- the parent shall perform, register, execute or undertake any other step required in order to transfer to it all the assets and/or all outstanding liabilities (if any) of the Company;
- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed; and
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le onze juillet.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

SAMSON GLOBAL HOLDINGS, une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, enregistrée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 110.310, dûment représentée par Madame Catherine Pogorzelski, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise à

(la Société Mère).

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

la Société Mère détient toutes les parts sociales de TOPAZ EQUITIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, dont le siège social a été transféré des Iles Vierges Britanniques suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 juillet 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et non encore enregistrée au registre du Commerce et des Sociétés (la Société);

- le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées;

- la Société Mère assume le rôle de liquidateur de la Société;

- la Société Mère a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de la Société;

- la Société Mère, en sa qualité d'associé unique de la Société et bénéficiaire économique finale de l'opération, décide de procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat;

- la société accorde décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour leurs mandats à compter de la date de leurs nominations respectives jusqu'à la date de la présente assemblée;

- la Société Mère, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que la Société Mère est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- la Société Mère accomplira, enregistrera, exécutera ou entreprendra tout autre étape requise afin de transférer à elle-même tout l'actif et/ou passif impayé de la Société,

- partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée; et

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte a été créé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document, ayant été lu au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Pogorzelski, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 juillet 2006, vol. 437, fol. 70, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 juillet 2006.

H. Hellinckx.

(098021.3/242/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

97990

HEAT POWER CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 68, rue Marie Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 39.489.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 3 août 2006 que:
- L'Assemblée réélit aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la Société, la société ABAX AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2007.

- L'Assemblée élit aux fonctions d'administrateurs de la société:

Monsieur Charles Duro, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle,

Monsieur Jean-Paul Bevilacqua, demeurant à L-2128 Luxembourg, 68, rue Marie Adélaïde,

Monsieur Patrick Hausmann, demeurant à L-2128 Luxembourg, 68, rue Marie Adélaïde.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2007.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097211.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

MINIT INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 600.000,-.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 109.908.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 17 août 2006 à 12.45 heures

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique de la Société prises en date du 17 août 2006 à 12.45 heures que:

1. Monsieur Peter Walker a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 9 août 2006;

2. Monsieur Richard Meyers, né le 17 décembre 1946 à Walton Upon Thames, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 84 Hemingford Road, Islington, N1 1DD Londres, Royaume-Uni, est nommé gérant avec effet au 9 août 2006, et ce pour une durée indéterminée.

Au 9 août 2006, le conseil de gérance se compose des personnes suivantes:

1. Monsieur Godfrey Abel;

2. Monsieur Christophe Cahuzac;

3. Monsieur Richard Meyers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097222.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

THEATRE RESEARCH INSTITUTE OF EUROPE, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 174A, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg F 5.191.

—
STATUTS

Les soussignés membres fondateurs:

Dr. Dana Rufolo-Hörhager, Ecrivain, Professeur, Dramathérapeute, 174A, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg, de nationalité américaine;

Aliana Aurora Hörhager, dip. Biologiste, Physiothérapeute, Chorégraphe, 174A, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg, de nationalité allemande et américaine;

Jens Müller, Brandes Strasse 8, dip. Ingénieur Optique, Photographe, D-78646 Konstanz, Allemagne, de nationalité allemande;

Elisa Ingeborg Hörhager, Etudiante, Actrice, 174A, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg, de nationalité allemande et américaine,

créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée et les présents statuts.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination THEATRE RESEARCH INSTITUTE OF EUROPE, association sans but lucratif, en abrégé TRIE, A.s.b.l. Elle a son siège au 174A, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg.

Art. 2. L'association a pour objet de:

- regrouper des personnes de toutes nationalités désireuses de collaborer à des pratiques théâtrales en générale, et dans la recherche théâtrale en particulier;
- promouvoir toutes les activités liées aux productions théâtrales, ci inclus des archives, la promotion, la diffusion et la pratique de Dramapsychothérapie;
- promouvoir des cours de l'histoire du théâtre, de la formation des acteurs, des cours pratiques concernant les arts de la scène, des cours sur les théories théâtrales, des ateliers d'écriture théâtrale;
- de diffuser des pièces de théâtre écrites par ses membres;
- d'encourager des recherches théâtrales ainsi que des ateliers d'expérimentation;
- créer des spectacles et d'assister à la formation d'une troupe théâtrale, d'assurer sa présence lors des festivals théâtrales;
- d'assurer toute représentation internationale de ces membres aux conférences et aux productions théâtrales, au sein des festivals et ailleurs.

Art. 3. L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 4. Les membres, dont le nombre ne peut être inférieur à trois, sont admis par délibération du conseil d'administration à la suite d'une demande écrite.

Art. 5. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de 2 mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 6. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 7. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

Art. 8. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieure à 120 euros.

Art. 9. L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

Art. 10. La convocation se fait au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 11. Toute proposition écrite signée d'un vingtième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

Art. 12. L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modification des statuts,
- nomination et révocation des administrateurs,
- approbation des budgets et comptes,
- dissolution de l'association.

Art. 13. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, soit sur la dissolution, ces règles sont modifiées comme suit:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents,
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents,
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 14. Les délibérations de l'assemblée sont portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre confiée à la poste.

Art. 15. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de 2 ans par l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un vice-président d'un secrétaire, d'un trésorier, ainsi que 2 autres membres au maximum élus à la majorité simple des voix présentes à l'assemblée générale. Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants: le président représente et dirige l'association. Le vice-président seconde ou remplace le président. Le secrétaire écrit toutes les notes des réunions, le trésorier gère les comptes.

Art. 16. Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer que si 2/3 membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres élus.

Art. 17. Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 18. Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, 2 signatures de membres en fonction sont nécessaires.

Art. 19. Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport de la commission de vérification des comptes.

A fin d'examen, l'assemblée désigne un réviseur de caisse. Le mandat de ceux-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

Art. 20. En cas de liquidation les bénéfices de l'association seront attribués à une organisation avec des buts similaires.

Art. 21. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

Art. 22. Les ressources de l'association comprennent notamment:

- les cotisations des membres,
- les subsides et subventions,
- les dons ou legs en sa faveur.

Art. 23. Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé lors de la dernière assemblée générale.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03422. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098102.3//105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

TM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.930.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 7 avril 2003 que:

1. DELOITTE & TOUCHE S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat;
2. Monsieur Olivier Dorier, ayant son adresse professionnelle au 1, rue du Glacis, L-2012 Luxembourg, est nommé en tant que nouveau commissaire aux comptes avec effet au 8 avril 2003 jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour la société

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097293.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

SOGECI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 36.171.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

(097631.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

97993

ELECTRO RE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 24.739.

—
*Extrait des résolutions du 49^e Conseil d'Administration qui ont été prises par
vote circulaire conformément à l'article 8 des statuts en date du 27 juillet 2006*

«1. Le Conseil prend note des démissions de Messieurs Benoît Tellier et Daniel Geistodt-Kiener, de leur mandat d'Administrateur, avec effet immédiat.

Le Conseil remercie Messieurs Tellier et Geistodt-Kiener, pour leur contribution au développement de la Société.

2. Le Conseil coopte Monsieur Baudoin Courau, demeurant professionnellement au 54, rue de la Boétie, F-75008 Paris, en tant qu'Administrateur.

Le Conseil coopte Monsieur Francisco Recio, demeurant professionnellement au 54, rue de la Boétie, F-75008 Paris, en tant qu'Administrateur.

Ces cooptations seront soumises pour ratification à la plus prochaine Assemblée Générale. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

3. Le Conseil confirme Monsieur Jean-Paul Barth, en tant que Président du Conseil d'Administration.

4. Le Conseil nomme Monsieur Michel Cournier, Vice-Président du Conseil d'Administration.

5. Le Conseil nomme Monsieur Francisco Recio Directeur, en remplacement de Monsieur Michel Cournier.

Ses pouvoirs sont fixés dans un document annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (Annexe I).

Ces dispositions annulent et remplacent celles prises jusqu'à ce jour en matière de pouvoirs de signatures de la Société.»

Pour la société

F. Frere

Dirigeant Agréé

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02167. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097244.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 56.682.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue en date du 31 août 2006 que:
- Monsieur Jean-Marie Boden a été réélu administrateur-délégué de la société pour la durée de son mandat d'administrateur. Il disposera d'un pouvoir de signature individuelle dans les limites de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle qu'elle a été modifiée).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097313.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

EHI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 97.908.

Suite à la démission en date du 31 août 2006 de M. Jan Rottiers, résidant au 20, rue Paul Medinger, L-2142 Luxembourg, né le 31 octobre 1964 à Naples (Italie), le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. Georges Deitz;

- Mme Sonja Linz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU01024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097453.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

ANALYTICAL BIOVENTURES S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 89.265.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 10 août 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des Membres du Conseil de Surveillance:

Monsieur Yves Loïc Martin;

Madame Valérie Martin-Hanote;

THEMIS AUDIT LIMITED,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Pour ANALYTICAL BIOVENTURES S.C.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097318.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

**FOUR TOOLS, Société à responsabilité limitée,
(anc. FOUR ROOTS).**

Siège social: L-8552 Oberpallen, 6, Platinerie.
R. C. Luxembourg B 118.515.

L'an deux mille six, le vingt-trois août.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

Ont comparu:

1.- Madame Christiane Wickler, commerçante, née à Diekirch, le 21 février 1960, demeurant à L-9160 Ingeldorf, 34B, route d'Ettelbrück,

2.- Monsieur Bertrand Gilson, époux de Madame Valérie Barthelemy, employé privé, né à Namur (Belgique), le 26 mai 1971, demeurant à B-6700 Arlon (Belgique), 76, rue Pforzheim,

3.- Madame Valérie Barthelemy, épouse de Monsieur Bertrand Gilson, prénommé, enseignante, née à Namur (Belgique), le 7 mars 1968, demeurant à B-6700 Arlon (Belgique), 76, rue Pforzheim,

ici représentés par Monsieur Fabien Vanmoswinck, employé privé, demeurant à B-4920 (Belgique) Aywaille, 30, rue de Septroux,

en vertu de trois (3) procurations données le 22 août 2006.

Les prédites procurations signées ne varient par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Qu'ils déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée Four Roots avec siège social à L-8552 Oberpallen, 6, rue Platinerei, en voie d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 4 août 2006, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils s'entendent par ailleurs dûment convoqués et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de changer la dénomination de la société de FOUR ROOTS en FOUR TOOLS.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de FOUR TOOLS, société à responsabilité limitée.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Vanmoswinck, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 29 août 2006, vol. 408, fol. 46, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Recken.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 1^{er} septembre 2006.

M. Lecuit.

(097491.3/243/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

FINANCIERE TRACTEL, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 84.947.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société prises en date du 5 juillet 2006

En date du 5 juillet 2006, le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:
- de prendre note de la démission de Monsieur Dominique de Peloux, de son mandat en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat;
- de procéder à la cooptation de Monsieur Thierry Bertrand, dirigeant de sociétés, demeurant au 3, Avonwick Gate, Toronto, M3A 2M7, Canada, au poste d'administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Dominique de Peloux, avec effet immédiat, et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

FINANCIERE TRACTEL, S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097325.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

FINECOM S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 115.106.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juillet 2006

1. L'assemblée a accepté la démission au poste d'administrateur de:
- CA CONSULTING INTERNATIONAL S.A.
2. L'assemblée a nommé au poste d'administrateur:
- Monsieur Yves Forestier, né le 29 octobre 1945 à Versailles (F), demeurant à F-92200 Neuilly-sur-Seine, 50, boulevard Maillot.
Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 18 juillet 2006

A été nommé au poste d'administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011:
- Monsieur Yves Forestier, né le 29 octobre 1945 à Versailles (F), demeurant à F-92200 Neuilly-sur-Seine, 50, boulevard Maillot.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097379.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

DAGIUFER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 118.639.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 août 2006 Monsieur Markus Hennes, résidant au 241, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommé Administrateur délégué pour une période de six ans.

La société sera donc valablement engagée par la signature conjointe de l'administrateur délégué et d'un administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(097570.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

97996

THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.528.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, le 20 juillet 2006 a adopté les résolutions suivantes:

1. Tous les mandats des administrateurs suivants: MM. William Fossick, Alec Emmott, Jerry Hilger, Pierre-Alain Eggly, Frédéric Fasel, Pierre Etienne, Herni Chermont, Mme Michèle Berger et Mme Maryse Aulagnon ont été reconduits pour une période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

2. L'Assemblée a approuvé la réélection des réviseurs, KPMG, S.à r.l., pour la période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND
PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097405.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

VAUCLIN S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 66A, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 119.066.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le premier septembre.

Ont comparu:

1. INTERTRADE IMPORT EXPORT S.A., 320, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 61.594, représentée par M. Benmeziane Zahir.

2. M. Rezaikia Rachid, employé privé, né le 22 février 1974 à Marseille (France) demeurant à F-75020 Paris, 84, rue de Romainville.

Lesquels comparants ont dressé acte d'une société en commandite simple qu'ils déclarent constituer entre eux, et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société en commandite simple qui sera régie par les dispositions légales afférentes ainsi que par les présents statuts, et dont Monsieur Rezaikia Rachid, préqualifié, est l'associé commandité, et à ce titre définitivement responsable des engagements sociaux, les autres contractants en étant les associés commanditaires, comme tels tenus des dettes et pertes de la société que jusqu'à concurrence des fonds dont ils ont fait l'apport.

Art. 2. La raison sociale de la société est VAUCLIN S.e.c.s.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à L-1740 Luxembourg, 66A, rue de Hollerich.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La société pourra établir des succursales et des agences dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

Art. 4. La société a pour objet la vente de pièces détachées neuves et d'occasion et de toutes marques, la vente et l'achat de véhicule neuf ou d'occasion de toutes marques, la réparation et l'entretien de véhicules et le dépannage sur route 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit pas spécialement réglementée. Elle pourra d'une façon générale faire tous actes, transactions ou opérations commerciales ou financières, immobilières ou mobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée à compter du jour de sa constitution. Elle ne peut être dissoute que par décision de tous les associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR), représenté par mille (1000) parts sociales de quatre-vingts euros (80,- EUR) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) INTERTRADE IMP/EXP S.A., préqualifié, huit cents parts	800
2) M. Rezaikia Rachid, préqualifié, deux cents parts	200
Total: mille parts	1000

Toutes les parts sont entièrement libérées.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés représentant l'intégralité du capital social.

Art. 8. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit proportionnel égal, d'après le nombre de parts existantes, dans les bénéfices de la société et dans tout l'actif social.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Monsieur Rezaikia Rachid, préqualifié, en sa qualité d'associé commandité, est chargé de la gestion de la société et peut accomplir tous les actes de gestion qui rentrent dans l'objet social de la société.

Tous les actes qui engagent la société, tous les pouvoirs et toutes les procurations doivent porter la signature de l'associé commandité, sauf les cas de délégation dûment approuvés par les associés commanditaires à des directeurs ou employés de la société.

Art. 11. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Le premier exercice commencera ce jour et finira le 31 décembre 2006.

Art. 12. Les assemblées, tant ordinaires que extraordinaires, sont convoquées par la gérance ou par les commanditaires représentant plus du quart du capital social. Elles se tiendront à l'endroit indiqué dans les convocations. Les convocations ne sont pas nécessaires lorsque tous les associés consentent à se réunir.

Art. 13. Chaque année, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse le bilan et le compte des pertes et profits qui sont soumis pour approbation à l'assemblée générale des associés, lesquels peuvent en prendre communication au siège social pendant les huit jours précédant l'assemblée générale ordinaire.

Art. 14. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des frais généraux, des charges sociales et des amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice annuel de la société.

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront les pouvoirs et les émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales afférentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte.

Fait et passé à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02293. – Reçu 806 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098012.3//70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

FINANCIERE JEAN ROUCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve.

R. C. Luxembourg B 68.673.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 septembre 2006 que les décisions et modifications suivantes ont été adoptées:

Changement du siège social: le siège de la société est au 16, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

- Conseil d'administration:

Monsieur Jean Rouch est reconduit dans l'exercice de ses fonctions d'administrateur de la société, avec effet au 8 septembre 2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Monsieur Jérôme Rouch est reconduit dans l'exercice de ses fonctions d'administrateur de la société, avec effet au 8 septembre 2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Monsieur Patrick Meunier est reconduit dans l'exercice de ses fonctions d'administrateur de la société, avec effet au 8 septembre 2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

- Administrateur-Délégué: Monsieur Jean Rouch est reconduit dans l'exercice de ses fonctions d'administrateur-délégué de la société, avec effet au 8 septembre 2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

- Commissaire aux Comptes: La société AGIR LUXEMBOURG S.A., dont le siège social est sis au 16, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, est nommée Commissaire aux Comptes de la société avec effet au 8 septembre 2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour extrait sincère et conforme
FINANCIERE JEAN ROUCH S.A.

P. Meunier

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02527. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100418.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

TROPICAL ISLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.500.000,-.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 94.905.

—

Par résolution signée en date du 1^{er} septembre 2006, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097408.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

OREGONIAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 94.582.

—

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 25 août 2006*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

OREGONIAN INVEST S.A.

A. De Bernardi / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097591.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

MCM, MODULAR CONCEPT MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 400, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 89.544.

L'an deux mille six, le sept septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MODULAR CONCEPT MANAGEMENT, en abrégé MCM, avec siège social à L-3961 Ehlang-sur-Mess, 7A, Am Brill, constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, préqualifiée, en date du 17 octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 1697 du 27 novembre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 89.544.

Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, préqualifiée, en date du 17 mars 2004, publié au Mémorial C numéro 519 du 18 mai 2004.

La séance est ouverte à 11.00 heures, sous la présidence de Monsieur Vincent Gheysens, Directeur, demeurant à B-3140 Keerbergen, 22, Sijjesweg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Michèle Sensi-Bergami, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Jérôme Schmit, employé privé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le Président expose ensuite:

I.- Que sur présentation des actions, les membres du bureau certifient que les cent actions (100) représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée présents ou représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Changement du siège social et modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

2.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, L-3961 Ehlinge-sur-Mess, 7A, Am Brill, à L-4831 Rodange, 400, route de Longwy et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 qui aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Rodange (Commune de Pétange).»

Les autres alinéas restent inchangés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: V. Gheysens, M. Sensi-Bergami, J. Schmit, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 septembre 2006, vol. 920, fol. 58, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 septembre 2006.

B. Moutrier.

(097531.3/272/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

MCM, MODULAR CONCEPT MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 400, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 89.544.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 septembre 2006.

B. Moutrier.

(097532.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

**CYCLONE HOLDINGS HUNGARY COMPANY LIMITED BY SHARES.
CYCLONE HOLDINGS HUNGARY RT. LUXEMBOURG BRANCH.**

Siège de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 114.016.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2005 de Succursale de CYCLONE HOLDINGS HUNGARY COMPANY LIMITED BY SHARE, enregistrés à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02681, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097619.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

COMSTOCK IMAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 99.874.

DISSOLUTION

In the year two thousand six, on the eighth day of August.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Frank Walenta, lawyer, residing in Luxembourg, acting in the name and on behalf of JUPITERMEDIA CORPORATION, a company incorporated under the laws of the State of Delaware (U.S.A.), with registered office at 23 Old King's Highway, South Darien, Connecticut 06820 (U.S.A.), registered with the Internal Revenue Service under tax identification number 06-1542480, listed on the Nasdaq Stock Market under short-code JUPM, by virtue of a proxy given on February 13th, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation COMSTOCK IMAGES, S.à r.l., having its principal office in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, has been incorporated under the former name HOUEMONT INVESTISSEMENTS, S.à r.l. pursuant to a deed of the undersigned notary, on March 11th, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 515 of May 17th, 2004. The article of association have been amended for the last time by a deed of the notary André

Schwachtgen, residing in Luxembourg, on April 15th, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 656 of June 26th, 2004;

- that the capital of the corporation COMSTOCK IMAGES, S.à r.l. is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five Euro (125.- EUR) each, fully paid;

- that JUPITERMEDIA CORPORATION, prenamed, has become owner of the shares and has decided to dissolve the company COMSTOCK IMAGES, S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that JUPITERMEDIA CORPORATION being sole owner of the shares and liquidator of COMSTOCK IMAGES, S.à r.l. declares:

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder; with the result that the liquidation of COMSTOCK IMAGES, S.à r.l. is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the managers of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro (1,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le huit août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Frank Walenta, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de JUPITERMEDIA CORPORATION, une société constituée sous les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 23 Old King's Highway, South Darien, Connecticut 06820 (U.S.A.), enregistrée auprès du Internal Revenue Service sous le numéro fiscal 06-1542480, côtée au Nasdaq sous le short-code JUPM,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 février 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société COMSTOCK IMAGES, S.à r.l., ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, a été constituée sous la dénomination initiale HOUEMONT INVESTISSEMENTS, S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 mars 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 515 du 17 mai 2004. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire André Schwachtgen, résidant à Luxembourg en date du 15 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 656 du 26 juin 2004;

- que le capital social de la société COMSTOCK IMAGES, S.à r.l. s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que JUPITERMEDIA CORPORATION, précitée, étant devenue seul propriétaire des parts sociales dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée COMSTOCK IMAGES, S.à r.l., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que JUPITERMEDIA CORPORATION agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société COMSTOCK IMAGES, S.à r.l., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer;

- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique

- de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants, pour l'exercice de leurs mandats;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille euros (1.000.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Walenta, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, vol. 155S, fol. 2, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

G. Lecuit.

(097841.3/220/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

LUXATEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5550 Remich, 39, rue de Macher.

R. C. Luxembourg B 47.735.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

(097632.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

BORSI PROMOTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 45, rue Alphonse München.

R. C. Luxembourg B 54.328.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

(097636.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

S.C.I. RECCHIUTI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3317 Bergem, 5, rue Steewee.

R. C. Luxembourg E 691.

L'an deux mille six, le seize mars.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1) Madame Maria Recchiuti, retraitée, demeurant à L-3317 Bergem, 5, rue Steewee.
- 2) Madame Wilma Loredanan Ansaldi, indépendante, demeurant à L-4966 Clemency, 57, rue de Fingig.
- 3) Madame Pia Alba Ansaldi, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 23, Um Waisseraech.

Lesquelles comparantes déclarent qu'elles sont les seules associées de la société civile immobilière S.C.I. RECCHIUTI, avec siège social à L-3317 Bergem, 5, rue Steewee, constituée suivant acte reçu par le notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 juin 2005, publié au Mémorial C numéro 1036, en date du 14 octobre 2005.

Ceci exposé, les associées représentant l'intégralité du capital social, ont déclaré vouloir se considérer comme dûment convoquées en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont elles reconnaissent avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, ont pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante sur l'ordre du jour suivant:

- Modification du premier alinéa de l'article 3 des statuts.

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. (premier alinéa). La société est constituée pour une durée de 30 ans.
(le reste sans changement).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à huit cents euros (800,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Recchiuti, W. Ansaldi, P. Ansaldi, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 mars 2006, vol. 916, fol. 15, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 septembre 2006.

A. Biel.

(099493.3/203/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

S.C.I. RECCHIUTI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3317 Bergem, 5, rue Steewee.

R. C. Luxembourg E 691.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel

Notaire

(099494.3/203/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

ALTERNATIVE LEADERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 82.731.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

(097641.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

DEXIA PRIME ADVANCED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 108.505.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour DEXIA PRIME ADVANCED, SICAV

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

(097644.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

**QUASAR INVESTMENT CONSULTING HOLDING A.G., Société Anonyme,
(anc. PARTICIPATION EXCHANGE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 91.004.

L'an deux mille six, le onze août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PARTICIPATION EXCHANGE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 91.004, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 janvier 2003, publié au Mémorial C numéro 244 du 6 mars 2003,

ayant un capital souscrit fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par soixante-deux (62) actions, chacune d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune, entièrement libérées.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hans Kappes, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination de la société en QUASAR INVESTMENT CONSULTING HOLDING A.G. et modification afférente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

2.- Nominations statutaires.

3.- Pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur Ranko Sormaz à la fonction d'administrateur-délégué.

4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en QUASAR INVESTMENT CONSULTING HOLDING A.G. et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 2^e alinéa.** Il existe une société anonyme holding de droit luxembourgeois sous la dénomination de QUASAR INVESTMENT CONSULTING HOLDING A.G..»

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs de la société à savoir Messieurs Guillaume Rauchs et Bob Campbell et la société LUX TRADE DEVELOPMENT S.A. et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

Troisième résolution

L'assemblée procède à la nomination du nouveau conseil d'administration, qui se composera dès lors comme suit:

a) Monsieur Ranko Sormaz, économiste, né à Sarajevo (Bosnie), le 5 octobre 1961, demeurant à D-76669 Schönborn, Bruchsalerstrasse 8 (Allemagne);

b) Madame Géraldine Monnier, employée, née à Thionville (France), le 3 février 1968, demeurant à F-57100 Thionville, 7, rue Barthélémy Dinot (France);

c) Monsieur Bernd Simon, employé commercial, né à Neustadt/Weinstrasse (Allemagne), le 12 juillet 1951, demeurant à D-67433 Neustadt, Mandelring 177 (Allemagne).

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Quatrième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Ranko Sormaz, préqualifié, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Réunion du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment Monsieur Ranko Sormaz, préqualifié, à la fonction d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeures, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Dostert, H. Kappes, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 août 2006, vol. 537, fol. 71, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 août 2006.

J. Seckler.

(097579.3/231/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

BANQUE SAFRA-LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 10A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.133.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

S. Besch / G. Ribeira

Chief Accountant / Deputy Managing Director

(097651.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

BANQUE SAFRA-LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 10A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.133.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

S. Besch / G. Ribeira

Chief Accountant / Deputy Managing Director

(097648.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

GRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 50.173.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097658.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

LRL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 117.985.

Extrait de procès-verbal

Il résulte de décisions prises par l'associée unique, Madame Carine Chantal Woldorfer, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 septembre 2006 que:

1.- Madame Sylvie Morosi, coiffeuse, née à Auboué (France), le 19 août 1967, demeurant à F-57070 Metz, 14, Impasse des Linières, est révoquée avec effet immédiat de ses fonctions de gérante technique.

2.- Madame Carine Woldorfer est nommée nouvelle gérante technique pour une durée indéterminée.

3.- Madame Carine Woldorfer reste confirmée dans ses fonctions de gérante administrative.

4.- Le siège social est transféré du L-1221 Luxembourg, 249-251, rue de Beggen à L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.

5.- La société est engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de la gérante.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

C. Woldorfer.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01549. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100105.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

98005

INTERIEUR DECOR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.302.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2006

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Résolution

Il a été constaté que les mandats des administrateurs, des administrateurs-délégués et du commissaire aux comptes sont venus à échéance après l'assemblée générale ordinaire de cette année.

Les mandats de Monsieur Emile Engel, de Monsieur Andy Engel et de SOFINTER GESTION, S.à r.l. sont renouvelés pour une période de 6 années.

Il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Bernard Leblanc. Est appelé à la fonction d'administrateur pour une nouvelle période de 6 années Monsieur Gilles Buchler, administrateur de société, demeurant à L-2149 Luxembourg, 37A, rue Emile Metz.

Composition du conseil d'administration:

Monsieur Emile Engel, commerçant, L-7791 Bissen, 12, route de Roost;
Monsieur Andy Engel, commerçant, L-7243 Bereldange, 90, rue du X Octobre;
Monsieur Gilles Buchler, administrateur de société, demeurant à L-2149 Luxembourg, 37A, rue Emile Metz.

Administrateurs-délégués:

Monsieur Emile Engel, prénommé, et Monsieur Andy Engel, prénommé.

Commissaire aux comptes:

SOFINTER GESTION, S.à r.l., L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.
Tous les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012, statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Bereldange, le 2 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100323.3//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

BERCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.105.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097660.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

AUDAXIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 62, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 66.880.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 4 août 2006 au siège de la société

Il ressort de l'assemblée extraordinaire du 4 août 2006 que la société ANDRE HOSTE ET ASSOCIES, S.c.r.l. dont le siège social est situé Clos du Drossart 11 à 1180 Bruxelles, représentée par Madame Anne Hoste, est nommée en qualité de commissaire jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2009.

Steinfort, le 25 août 2006.

J.-P. Berhin

Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099670.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

CPI CAPITAL PARTNERS EUROPE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 103.927.

Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 27 juin 2006

En vertu de l'acte de transfert de parts daté du 27 juin 2006, la société CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, société régie par les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, a transféré les parts suivantes aux sociétés suivantes:

1. CPI CAPITAL PARTNERS EUROPE, L.P., une société de droit anglais ayant son siège social au 731 Lexington Avenue, 22nd Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique.	31 Parts de Classe A 31 Parts de Classe B 31 Parts de Classe C 31 Parts de Classe D 31 Parts de Classe E 83 Parts de Classe F
2. CPI CAPITAL PARTNERS EUROPE (NFR), L.P., une société de droit anglais ayant son siège social au 731 Lexington Avenue, 22nd Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique . .	51 Parts de Classe A 51 Parts de Classe B 51 Parts de Classe C 51 Parts de Classe D 52 Parts de Classe E

Ainsi, les parts sociales de la Société sont réparties de la manière suivante:

1. CPI CAPITAL PARTNERS EUROPE, L.P., une société de droit anglais ayant son siège social au 731 Lexington Avenue, 22nd Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique.	32 Parts de Classe A 32 Parts de Classe B 32 Parts de Classe C 32 Parts de Classe D 32 Parts de Classe E 84 Parts de Classe F
2. CPI CAPITAL PARTNERS EUROPE (NFR), L.P., une société de droit anglais ayant son siège social au 731 Lexington Avenue, 22nd Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique . .	51 Parts de Classe A 51 Parts de Classe B 51 Parts de Classe C 51 Parts de Classe D 52 Parts de Classe E

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02606. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099944.3//43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FINANZIARIA INTERNAZIONALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 75.646.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 18 août 2006

1. La démission de Monsieur Vincenzo Arno' de son poste d'administrateur est acceptée.
2. Monsieur Vincenzo Montano, né le 18 juin 1958, à Firenze (Italie), avec adresse professionnelle au 33, rue de la Barrière, L-1215 Luxembourg, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Vincenzo Arno' démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

FINANZIARIA INTERNAZIONALE LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099616.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

FREDCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.120.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097662.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

JACCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.066.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097664.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

PATCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.072.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097667.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

PHILCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.074.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097676.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

NEW AGE PROJECTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 103.918.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 7 septembre 2006

Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Federico Innocenti, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

NEW AGE PROJECTS S.A.

A. De Bernardi / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099636.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

PONS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 53.068.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097677.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

AJR PARTICIPATIONS II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 104.450.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097678.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

CAMI CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 145, rue Albert Unden.

R. C. Luxembourg B 18.497.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097680.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

ALIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 93.007.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097688.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

ALIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 93.007.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097689.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

ALIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 93.007.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097691.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

EGB HORNUNG & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**Siège social: L-1409 Luxembourg, 32, rue Edmond Dune.
R. C. Luxembourg B 29.348.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097682.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

OMNISOURCE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-6195 Imbringen, 4, rue Neimillen.
R. C. Luxembourg B 92.924.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097683.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

EurEau SOURCES S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 77.241.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097686.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

ALLMENDE S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.902.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

(097687.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

SPECIMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 108.861.

—

L'an deux mille six, le trente et un août.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

- Monsieur Denis Henri Putz, commerçant, demeurant à F-54560 Beuvillers, 2 Impasse du Lavoir.

Lequel comparant déclare qu'il est le seul associé (cent parts sociales, 100 parts), de la société à responsabilité limitée SPECIMED, S.à r.l., avec siège social à L-3450 Dudelange, 1, rue du Commerce, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 juin 2005, publié au Mémorial C numéro 1109, en date du 27 octobre 2005, Ceci exposé, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont il reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante sur l'ordre du jour suivant:

- Transfert du siège social et modification de l'article 5, premier alinéa des statuts.

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Dudelage à Foetz et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. «Le siège social est établi à Foetz (le reste sans changement).

L'adresse du siège est fixée à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à huit cents euros (800,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D.H. Putz, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 septembre 2006, vol. 920, fol. 54, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande, pour servir aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 septembre 2006.

A. Biel.

(099487.3/203/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

SPECIMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 108.861.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel

Notaire

(099490.3/203/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

IRON AND STEEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 103.699.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(097692.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

MCM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 70.962.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 7 septembre 2006

Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, né le 21 juillet 1954 à Oum Toub Denaira, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Federico Innocenti, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

MCM INTERNATIONAL S.A.

A. De Bernardi / M. Kara

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099637.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

UNICAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.401.

Le bilan au 15 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNICAN LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur A / Administrateur B

(097721.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

UNICAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.401.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNICAN LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur A / Administrateur B

(097722.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

UNICAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.401.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNICAN LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur A / Administrateur B

(097723.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

JACKY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 99.566.

Le bilan et les annexes au 31 décembre 2005, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02713, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097719.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

TRADEGRO LIMITED.

Siège social: Guernsey.

TRADEGRO LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH.

Adresse de la succursale: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 89.392.

Le bilan au 28 février 2006, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097757.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

FINET HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 76.163.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(097728.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

FINET HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 76.163.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(097727.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

FINET HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 76.163.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(097726.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

LACOFIN, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 43.729.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02368, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(097770.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

TOP GERANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4470 Soleuvre, 2, rue Emile Mayrisch.

R. C. Luxembourg B 112.297.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ACA - ATELIER COMPTABLE & ADMINISTRATIF S.A.

Signature

(097778.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

PATRICOFISI S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.195.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2005 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02366, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(097771.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

FIDEPAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.297.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2005 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02364, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(097772.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

PROJECT INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 113.563.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(097802.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

CEBO FINANZIARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Adames.
R. C. Luxembourg B 59.565.

L'an deux mille six, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CEBO FINANZIARIA S.A., avec siège social à L-1114 Luxembourg, 10, rue Adames, constituée suivant acte reçu par constituée le 21 mai 1993 par devant Maître Pietro Sormani, notaire de résidence à Milan, transférée à Luxembourg par Assemblée Générale extraordinaire du 27 mai 1997 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 504 du 17 septembre 1997, modifiée le 13 juin 2002 par acte du même notaire, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 1331 du 13 septembre 2002 et modifiée pour la dernière fois le 29 avril 2004 par acte devant Maître Joseph Elvinger, publié au Mémorial, Recueil Sociétés et Associations n° C 732 du 15 juillet 2004, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B n° 59.565.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Charles Duro, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, qui désigne comme secrétaire Maître Karine Mastinu, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation;
2. Nomination d'un liquidateur de la société;
3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur;
4. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

Seconde résolution

Est nommé liquidateur de la société Maître Charles Duro, avocat, résidant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

Troisième résolution

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: C. Duro, K. Mastinu, M. Goebel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, vol. 29CS, fol. 27, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

J. Elvinger.

(099222.3/211/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

MUSI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 62.103.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097808.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

MAD'INFO (MANAGEMENT ASSISTANCE DEVELOPPEMENT EN INFOmatique), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 59.816.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097811.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

MERIDIAN INVESTMENT CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.

R. C. Luxembourg B 94.803.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097810.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

LEM GESTION ET FINANCEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 55.371.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097814.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

ESPIRITO SANTO SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 23.930.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097815.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

DOLCE INTERNATIONAL (LUX-CANADA), S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 81.992.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097817.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

COPYTECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8398 Roodt/Septfontaines, 9A, Lotissement des Roses.

R. C. Luxembourg B 23.870.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097820.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

**C.G.B.I., COMPAGNIE GENERALE DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 53.353.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097821.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE PRIVEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 83.459.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097822.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE INTERNATIONALE (COFINTER) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 89.099.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097823.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

ARAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 56.792.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(097824.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.
